



TAXE D'APPRENTISSAGE
Promesse de versement à la Faculté informatique (N°UAI : 0311509X)
de l'Université Toulouse 1 Capitole

Versement au titre de la masse salariale de l'année :

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

N° SIRET :

Adresse :

Commune :

Code postal :

Responsable de la taxe d'apprentissage :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

E-mail :

Montant versé en € :

Procédure de versement

Par virement

Nous vous ferons parvenir un RIB sur demande.

Vous devez indiquer dans l'intitulé de votre virement :
TA – Faculté Informatique – 0311509X

Par chèque

A l'ordre de : Agent comptable université Toulouse Capitole

A l'adresse suivante : Agence comptable, Université Toulouse Capitole, 2 rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse cedex 9

Il est important de nous communiquer cette promesse de versement. Elle nous servira à vérifier que votre versement nous est bien adressé.

Merci de nous retourner ce formulaire :

Par courrier électronique : lydie.ballabriga@ut-capitole.fr / michele.cuesta@ut-capitole.fr

Par courrier postal : Université Toulouse 1 Capitole / UFR Informatique
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne - 31015 Toulouse cedex 6